FORMULE 64B

AVIS AUX TITULAIRES DE SÛRETÉS

(titre — formule 4A ou 4B)

AVIS AUX TITULAIRES DE SÛRETÉS

Destinataire :	(les personnes auxq	uelles la signification doit être effectuée) :
d'un) (ou l'exécut la présente actio	tion d'un privilège greva	oar le demandeur susnommé afin d'obtenir la forclusion d'un (ou la vente ant un) certain bien-fonds (décrire le bien-fonds) et que le jugement dans hercher si quiconque hormis le demandeur est titulaire d'un privilège, e bien-fonds;
sûreté grevant le	le bien-fonds, je 19, à	que chacun de vous seriez titulaire d'un privilège, d'une charge ou d'une vous ai donc fait constituer partie à l'action et je fixe heure(s), pour que vous-même ou votre avocat comparaissiez devant tice, dans la Ville de Winnipeg, afin de prouver le bien-fondé de votre
qui vous constitu dans un délai de et les autres ac constitué(e) part et à l'heure fixés	ue partie, faire modifie 10 jours après la signi ites de procédure de tie à l'action. Et sache s, vous serez réputé(e ne si vous n'aviez aucu	REMENT que si vous désirez demander l'annulation de mon ordonnance r ou annuler le jugement ou qu'il y soit fait des ajouts, vous devez le faire fication des présentes, à défaut de quoi, vous serez lié(e) par le jugement la cause de la même manière que si vous aviez été originairement z DEUXIÈMEMENT que si vous ne comparaissez pas au lieu, à la date a avoir renoncé à tous vos intérêts sur le bien-fonds, l'instance sera ne réclamation contre le bien-fonds et vous serez effectivement déchu(e)
(date)		juge puîné